Règlement particulier du jeu de grattage de
La Pacifique des Jeux dénommé « AS DE PIQUE »

Article 1
Cadre Juridique

Le présent règlement particulier est pris en complément du règlement général des jeux de grattage de La Pacifique des Jeux publié au JOPF et sur www.pdj.pf, dont les dispositions s'appliquent au présent jeu.

Le présent règlement s'applique aux émissions et codes jeux du jeu « AS DE PIQUE » visés dans les avis correspondants.

Article 2
Emissions de tickets et prix

Chaque émission de tickets est répartie en blocs de 250 000 tickets. Le prix de vente du ticket est fixé à 500 F.CFP.

Article 3
Lots

Pour chaque bloc, le tableau de lots est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
2 lots de	5 000 000 F.CFP	10 000 000 F.CFP
2 lots de	1 000 000 F.CFP	2 000 000 F.CFP
4 lots de	100 000 F.CFP	400 000 F.CFP
40 lots de	10 000 F.CFP	400 000 F.CFP
2 000 lots de	5 000 F.CFP	10 000 000 F.CFP
7 500 lots de	2 500 F.CFP	18 750 000 F.CFP
17 000 lots de	1 000 F.CFP	17 000 000 F.CFP
53 000 lots de	500 F.CFP	26 500 000 F.CFP
	79 548 lots formant un total de	85 050 000 F.CFP

Le montant du lot indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global du ticket et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains liés à plusieurs zones de jeu gagnantes sur un même ticket.

Article 4
Description du jeu

4.1 Le ticket est composé de trois étapes de jeu : une première dénommée « JEU 1 », une deuxième dénommée « JEU 2 », une troisième dénommée « JEU 3 ».

4.2 Le ticket comporte trois zones de jeu :

- Une zone de jeu dénommée « CARTES GAGNANTES », composée de cinq symboles de cartes à jouer présentées de dos avec l'inscription « AS DE ♠ » ;
- Une zone de jeu dénommée « VOS CARTES », composée de dix-huit symboles de cartes à jouer ;
- Une zone de jeu représentée par un pique noir avec un point d'interrogation désignée par la dénomination « PIQUE CENTRAL ».

4.2.1 Les éléments inscrits sous la couche grattable de la zone de jeu « CARTES GAGNANTES » sont cinq symboles de cartes à jouer avec leur transcription en lettres. Ces symboles sont composés d'un numéro entre 2 et 10 inclus ou d'une lettre parmi le A, le V, le D, le R, associé à une famille parmi les suivantes : ♠ (pique), ♥ (cœur), ♣ (trèfle), ♦ (carreau).

Les symboles inscrits sous la couche grattable de la zone de jeu « CARTES GAGNANTES » ne peuvent être que des combinaisons de la liste suivante, à l'exclusion de toute autre combinaison :

- 2♠, 3♠, 4♠, 5♠, 6♠, 7♠, 8♠, 9♠, 10♠, V♠, D♠, R♠ ;
- A♥, 2♥, 3♥, 4♥, 5♥, 6♥, 7♥, 8♥, 9♥, 10♥, V♥, D♥, R♥ ;
- A♣, 2♣, 3♣, 4♣, 5♣, 6♣, 7♣, 8♣, 9♣, 10♣, V♣, D♣, R♣ ;
- A♦, 2♦, 3♦, 4♦, 5♦, 6♦, 7♦, 8♦, 9♦, 10♦, V♦, D♦, R♦.

Aucune de ces combinaisons ne peut figurer plus d'une fois au sein de la même zone de jeu.

4.2.2 Les éléments inscrits sous la couche grattable de la zone de jeu « VOS CARTES » sont dix-huit symboles de cartes à jouer avec leur transcription en lettres. Ces symboles de cartes sont composés d'un numéro entre 2 et 10 inclus ou d'une lettre parmi le A, le V, le D, le R, associé à un symbole suivant : ♠ (pique), ♥ (cœur), ♣ (trèfle), ♦ (carreau).

A chaque symbole est associé un montant en francs pacifiques, inscrit en chiffres avec sa transcription en lettres, parmi les montants suivants : 500F, 1.000F, 2.000F, 2.500F, 5.000F, 10.000F, 50.000F, 100.000F 1.000.000 F et 5.000.000F à l'exclusion de tout autre montant.

Les symboles inscrits sous la couche grattable de la zone de jeu « VOS CARTES » ne peuvent être que des combinaisons de la liste suivante, à l'exclusion de toute autre combinaison :

- A♠, 2♠, 3♠, 4♠, 5♠, 6♠, 7♠, 8♠, 9♠, 10♠, V♠, D♠, R♠ ;
- A♥, 2♥, 3♥, 4♥, 5♥, 6♥, 7♥, 8♥, 9♥, 10♥, V♥, D♥, R♥ ;
- A♣, 2♣, 3♣, 4♣, 5♣, 6♣, 7♣, 8♣, 9♣, 10♣, V♣, D♣, R♣ ;
- A♦, 2♦, 3♦, 4♦, 5♦, 6♦, 7♦, 8♦, 9♦, 10♦, V♦, D♦, R♦.

Aucune de ces combinaisons ne peut figurer plus d'une fois au sein de la même zone de jeu.

4.2.3 L'élément inscrit sous la couche grattable de la zone de jeu représentée par un pique noir avec un point d'interrogation est un montant en francs pacifiques, inscrit en chiffres avec sa transcription en lettres, parmi les montants suivants : 000F, 500F, 1.000F, 2.000F, 2.500F, 5.000F, 10.000F, 50.000F, 100.000F 1.000.000 F et 5.000.000F à l'exclusion de tout autre montant.

4.2.4 Le joueur gratte la couche grattable de la zone de jeu « CARTES GAGNANTES » et découvre cinq symboles de cartes à jouer, conformément au sous-article 4.2.1.

Le joueur gratte la couche grattable de la zone de jeu « VOS CARTES » et découvre dix-huit symboles de cartes à jouer associés à un montant en francs pacifiques, conformément au sous-article 4.2.2.

Le joueur gratte la couche grattable de la zone de jeu « PIQUE CENTRAL » et découvre un montant en francs pacifiques, conformément au sous article 4.2.3.

4.3 **« JEU 1 »**

4.3.1 Si le joueur découvre, parmi les dix-huit symboles de la zone « VOS CARTES », un symbole de carte à jouer identique à un symbole de cartes à jouer de la zone de jeu « CARTES GAGNANTES », le ticket est gagnant et le joueur remporte le montant en francs pacifiques associé au symbole de carte à jouer de la zone de jeu « VOS CARTES » identique à un symbole de carte à jouer de la zone de jeu « CARTES GAGNANTES ».

Si le joueur découvre, parmi les dix-huit symboles de la zone « VOS CARTES », plusieurs symboles de carte à jouer identiques à des symboles de carte à jouer de la zone de jeu « CARTES GAGNANTES », le joueur remporte la somme des montants en francs pacifiques associés aux symboles de carte à jouer de la zone de jeu « VOS CARTES » identiques à plusieurs symboles de cartes à jouer de la zone de jeu « CARTES GAGNANTES ».

4.3.2 Le « JEU 1 » est perdant dans tous les autres cas.

4.4 « **JEU 2** »

4.4.1 Si le joueur découvre, parmi les dix-huit symboles de la zone de jeu « VOS CARTES », un symbole de carte à jouer ayant la valeur « As de pique », représenté par « A♠ », le ticket est gagnant et le joueur remporte un gain d'un montant de cinq milles francs pacifiques.

4.4.2 Le « JEU 2 » est perdant dans tous les autres cas.

4.5 « **JEU 3** »

4.5.1 Si le joueur découvre, sous la couche grattable de la zone de jeu « PIQUE CENTRAL », un montant en francs pacifiques autre que zéro, le ticket est gagnant et le joueur remporte le montant découvert.

4.5.2 Le « JEU 3 » est perdant dans tous les autres cas.

4.6 A l'issue de ces opérations, si le joueur obtient plusieurs gains, les gains s'additionnent pour former un lot unique indivisible correspondant à l'un des lots mentionnés dans le tableau de lots.

4.7 Le ticket est perdant dans tous les autres cas.

Fait à Papeete, le 19 février 2025.

Par délégation de la Présidente-Directrice
Générale de La Française des jeux

Charles LANTIERI

Le Directeur Général
de La Pacifique des jeux

Thierry GABARRET